Article 19- Contrôle des licences

Seront pénalisés selon les règlements intérieurs et les proccédures des commissions des règlements et de discipline du district et de la LAuRAFoot, les clubs et les joueurs qui se seraient fait délivrer ou qui auraient obtenu des licences en infraction avec les règlements généraux de la FFF.

Foot Diversifié

Rappel de l'article 6 – Type de licences (statut du foot diversifié)

6.5) les joueurs licenciés Football Loisir ne peuvent participer qu'à des épreuves de Football Loisir.